Image not found or type unknown

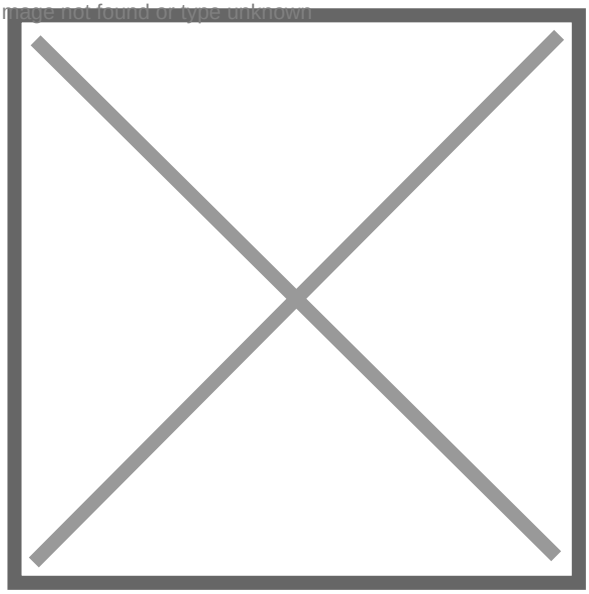

Jardin et parc public mes droits

Par **padbol**, le **24/02/2019** à **15:02**

Bonjour
je vais de temps en temps dans des parcs publiques et profiter de ces grands espaces à un chien - euh le hic du pb à chaque fois lorsque je vais dans ce parc municipal a priori ce parc appartient a la ville fait aussi camping - vous avez un gardien je pense assure le bon fonctionnemt je pense au meme moment ou je m'y trouve va lache ses chiens il en a 3 et pas n'importe lesquels dont un boxer et cela fait à 3 reprises mon chien s'est pris à parti et de plein fouet son desordre
le fait que c'est lache volontairement en a t il le droit donc la semaine derniere illico veto j'en ais eu pour 200euros bon il va beaucoup mieux bien que il a des plaies et morsures sur tout son corps -
moralite ce dingo,de boxer si son pproprio ne serait pas venu il est clair qu'il serait mort et la c'est sa mort dans mes bras ?
il a failli arrache une oreille
ampute une pate
et sectionne je dis sectionne il lui aurait arrache un bout de sa queue ?
voila pour 2 minutes de plaisir bien qu'il etait a cote de moi
se serait un petit york canichon clair il aurait ete mort ?

Haut

Par **Tisuisse**, le **25/02/2019** à **08:16**

Bonjour,

Voyez la mairie pour connaître le règlement des parcs et autres espaces verts en ce qui concerne la présence des animaux, en particulier les chiens.

Par **morobar**, le **25/02/2019** à **08:20**

Bonjour,
En prolongement demandez au maire la prise en charge des frais occasionnés par son personnel, qui en tout état de cause ne peut laisser divaguer des chiens non tenus en laisse.

Par **padbol**, le **25/02/2019** à **20:30**

Merci pour l'info

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés